

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS
ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/07-409-515 du 17/12/07

**NOTATION DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT (EX. OEA - OP - MO) ET TEN
POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 AU 31 AOUT 2007**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics, d'établissements d'enseignement supérieur, EPLE, services académiques.

Affaire suivie par : Mme VINCENT, Tel. : 04.42.91.72.44 ; Mme GIULIANI, Tel. 04.42.91.72.48 ;
Mme TORRES, Tel. 04.42.91.72.53

Conformément à la circulaire rectorale publiée au bulletin académique n°399 du 24 septembre 2007, la campagne de notation des personnels de la filière ouvrière pour la période du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2007 a été ouverte du 1^{er} octobre au 9 novembre 2007.

Les contrôles opérés depuis cette date par les services rectoraux révèlent encore quelques notes manquantes, qui entravent la mise en place de la procédure académique d'harmonisation de la notation.

C'est pourquoi je vous saurais gré de bien vouloir vérifier qu'aucune anomalie ne subsiste pour ce qui vous concerne, et en cas d'oubli constaté, de vous conformer sans délai aux instructions de la circulaire rectorale publiée au bulletin académique n°399 du 24 septembre 2007.

Le login d'accès et le mot de passe sont identiques à ceux utilisés pour la notation des personnels administratifs (les demander à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr si vous les ignorez).

Je vous remercie des dispositions que vous ne manquerez pas de prendre rapidement, qui permettront la prise en main efficiente par les services de la DIEPAT du rectorat concernés, en vue d'une clôture du dossier dès la fin du premier trimestre scolaire, qui entraînera elle-même la distribution des réductions d'ancienneté et des promotions d'échelon dues aux personnels concernés.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.